

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°47 – 04/06/2025

EN BREF

- ✓ Rappels
- ✓ Saison 2025-2026
- √ Fête du Mini-Basket
- √ Commission sportive Seniors & U21 M
- √ Commission des officiels

1. RAPPELS

BOI précédent : **BOI N°46**

<u>Invitation AG Coupe du Crédit Mutuel</u>: <u>Invitation Coupe Crédit Mutuel AG</u>



<u>Assemblée Générale Extraordinaire</u>: L'AGE se tiendra le 10 juin à distance à 19h. Un e-mail a été envoyé aux Présidents et aux Correspondants, le lundi 02 juin, pour rappel et pour une demande d'adresse mail concernant les votes.

2. SAISON 2025-2026

La nouvelle saison 2025-2026 approche et plusieurs démarches importantes sont à engager dès à présent. Voici un récapitulatif des éléments à prendre en compte .

1. Renouvellement d'affiliation des clubs

Nous vous rappelons que la procédure de renouvellement d'affiliation est ouverte dans FBI, onglet « Organisme ». Merci de vous assurer que cette démarche soit réalisée dans les délais impartis pour garantir le bon déroulement de la saison.

2. Préinscriptions des licences

L'envoi des préinscriptions pour les licences est désormais possible. Nous vous encourageons à initier ce processus au plus tôt afin de faciliter l'enregistrement des licenciés dans les meilleures conditions.

3. Période de mutation "normale" (licence 1C)

La période dite "normale" pour les mutations a débuté. Pensez à bien vérifier les conditions et délais applicables à ce type de licence.



4. Mise à jour du tableau de surclassement

Le tableau de surclassement pour la saison 2025-2026 a été actualisé. Merci de le consulter afin de prendre connaissance des nouvelles dispositions.

Tableau surclassements 2025-2026

5. Documents de surclassement

Les nouveaux documents nécessaires pour les demandes de surclassement sont disponibles. Veillez à utiliser uniquement les versions à jour pour toute demande.

Surclassement exceptionnel - formulaire blanc

surclassement exceptionnel - formulaire jaune

3. FÊTE DU MINI-BASKET

Dans le cadre de la Fête du Mini Basket organisée par le CD67, nous vous transmettons les informations importantes pour le bon déroulement des journées prévues.

Organisation générale:

- Accueil des clubs sur chaque site à partir de 08h45 pour l'émargement
- Début des rencontres à 9h30
- Pause méridienne : selon le planning spécifique de chaque site
- Fin estimée des matchs à 15h, sous réserve du bon respect du déroulé prévu

Lieux et dates:

Dimanche 8 juin :

- Site ESCHAU: Super U 25 rue du Tramway, 67114 Eschau
- Site SELESTAT: 17 avenue du Docteur Charles HOULLION, 67600 Sélestat

Dimanche 15 juin:

- **Site BERNOLSHEIM:** Super U Route de Brumath, 67170 Bernolsheim
- Site TRUCHTERSHEIM: Super U 29 rue de la GARE, 67370 Truchtersheim

Pour rappel, chaque club devra apporter un ballon par équipe.



4. COMMISSION SPORTIVE SENIORS & U21M

Montées vers le championnat régional

La Commission Sportive Séniors et U21M, déclare les équipes suivantes comme accédant directement au championnat régional pour la saison 2025/2026 :

Masculin:

- IE CTC ROSENMEER GRIESHEIM P/MOLSHEIM LS 1 (GES0067063)
- MORSCHWILLER FCJ 1 (GES0067153)
- W.O.S.B. 2 (GES0067116)

Féminin:

- VENDENHEIM BC 2 (GES0067068)
- SCHILTIGHEIM AU 1 (GES0067040)

La Commission Sportive félicite ces équipes pour leur montée en championnat régional!

La Ligue Régionale Grand-Est a été mise au courant des équipes montantes en ce début de semaine.

Des rencontres de barrage (aller-retour), face à une équipe départementale du Haut-Rhin, sont en cours pour le club de Hindisheim dans le cadre d'une potentielle 3ème qualification au championnat régional féminin. Bonne chance!



5. COMMISSION DES OFFICIELS

CAMP D'ETE 'DEVIENS ARBITRE DEPARTEMENTAL'

Le Comité organise un stage d'été pour devenir « arbitre départemental » au Collège Jeanne d'Arc-Saint Joseph à REMIREMONT (88), <u>du 13 au 19 juillet 2025</u>.

L'inscription pour le CAMP D'ETE 'DEVIENS ARBITRE DEPARTEMENTAL' est ouverte sur le site basket67.fr ou via le lien suivant : https://forms.office.com/e/EVygMrgyWf

L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement de la caution par le club dans lequel est licencié(e) le stagiaire. Aucune confirmation ne sera faite avant ce règlement.

La Secrétaire Générale, **Blandine LE FRANC-LEHNEN**

Le Président, Yann MONTAGNE

